

GOND-PONTOUVRE

au présent

Revue municipale n°58 - Octobre 2020



DÉPÔTS SAUVAGES

Une action quotidienne p. 5

ZONE DE ROCHINE

Projet en devenir p. 8

PROPRETÉ URBAINE

Un métier à votre service p. 12

TECHNIQUE
OUEST
DÉPANNAGES

- DÉPANNAGES ELECTROMÉNAGER TOUTES MARQUES
- PARTICULIERS PROFESSIONNELS
- VENTES PIÈCES DÉTACHÉES
- ACCESSOIRES

170, route de Paris - 16160 GOND-PONTOUVRE
05 45 37 48 48

IMPRIMERIE

VALANTIN

EDITION & PACKAGING

Depuis 1922, l'imprimerie Valantin, implantée à l'Isle d'Espagnac en Charente, vous accompagne dans le développement de vos supports de communication.



CRÉATION
& MISE EN PAGE



IMPRESSION
GRAND FORMAT



OFFSET
& NUMÉRIQUE



CRÉATION
& PACKAGING



FAÇONNAGE
& FINITION



ENNOBLISSEMENT
& PELLICULAGE - DORURE

114, RUE DE LA QUINTINIE • ZE N° 3 - LES PLANTIERS
16340 L'ISLE D'ESPAGNAC • **05 45 95 11 25**



Chères gonpontolviennes,
chers gonpontolviens,

Si chaque année le début du mois de septembre symbolise la fin de la période estivale et le retour des vacances avec comme point d'orgue la rentrée scolaire, il faut reconnaître que, pour 2020, cette période restera profondément marquée par l'impact de la crise sanitaire liée à la COVID-19.

Les nouvelles directives gouvernementales, certes allégées, ont néanmoins contraint nos services et le monde enseignant à élaborer des protocoles d'accueil des enfants adaptés aux spécificités de nos écoles. Malgré un investissement de tous les instants de nos personnels, il nous a fallu accompagner ces mesures, les expliciter, afin de rassurer et d'atténuer l'inquiétude légitime des parents.

Nous avons aussi été confrontés à l'application de mesures nationales et nous sommes vu imposer des décisions de fermeture de classe pour un seul cas contact. Nous avons pu mesurer les difficultés rencontrées par certains parents dans l'organisation de leur vie privée et professionnelle. Il nous faut continuer d'assurer un service de qualité dans un environnement sécurisé. Je remercie particulièrement nos agents pour leur motivation et leur détermination pour atteindre ces objectifs.

Dans cette période difficile, nous avons souhaité maintenir un programme de manifestations varié, tout en privilégiant notre soutien aux intermittents du spectacle, artistes très fortement impactés par la crise. Ces manifestations nous ont permis de nous retrouver dans des conditions sanitaires certes contraintes, mais nous sommes heureux d'avoir pu partager ces moments avec vous. Que tous les acteurs de cette programmation en soient vivement remerciés.

La crise sanitaire aurait-elle eu aussi une incidence sur le comportement de certains de nos concitoyens ? Les dépôts sauvages dans la nature, les dépôts sans respect des dispositifs de collecte, sont intolérables mais restent le fait d'une minorité. Nos équipes, élus et employés, fortement impliqués, recherchent, avec les services de GrandAngoulême, toutes solutions de nature à améliorer cette situation.

La mobilisation récente des élèves des écoles, des collégiens et de nombre d'entre vous pour une collecte de déchets sur l'espace public est une opération remarquable. Je voudrais saluer ici le profond civisme de nos concitoyens garant d'un environnement de qualité dans leur quartier.

Je vous invite à découvrir dans la revue de nombreux autres sujets que nous aurons l'occasion de développer avec vous.

Dans un environnement protégé, recherchons ensemble les moyens d'une activité normale et apaisée.

Bien cordialement à vous.

Gérard DEZIER
Maire de Gond-Pontouvre

- CULTURE 2
- TRANSITION ÉCOLOGIQUE 5
- TRAVAUX 7
- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 8
- VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE 9
- RESSOURCES HUMAINES 12
- SCOLAIRE 13
- VIE SOCIALE ET SOLIDAIRE 14
- PAROLE À 15
- AGENDA 17
- ILS ONT CHOISI GOND PONTouvre 17

• Mairie

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Hôtel de Ville - avenue du Général de Gaulle
BP 20537 - 16160 GOND-PONTOUVRE
(arrêt de bus : ligne 7 « mairie »)
Tél : 05 45 68 72 40
fax : 05 45 68 87 70

ville@gond-pontouvre.fr
www.gond-pontouvre.fr
www.facebook.com/gondpontouvre

Directeur Général des Services :
M. Olivier LUCAS

Cimetière : Mme Vanessa BENOITON
tél : 05 45 68 72 40
Horaires d'ouverture : de 8h à 18h (tous les jours)

CCAS : Mme Carole DUTRIAUX
tél : 05 45 68 87 69



Retour sur UN ÉTÉ CULTUREL à Gond-Pontouvre

Une soirée de concerts dans le cadre de «**L'Estivale 2020**» s'est déroulée le **29 juillet** sur l'île de Foulpougne. 450 personnes ont pu, le temps de cette soirée conviviale, découvrir 3 groupes régionaux :

Codiac Zydeco, musique acadienne, chansons en français aux saveurs de la Louisiane, **Dirty Shades**, entre énergie rock psyché et groove soul/fun, **Bewilders**, rock le progressif et le psychédélique.

Merci à tous les spectateurs pour leur soutien, leur présence et leur enthousiasme !!



Vendredi 21 août nous avons accueilli les Soirs bleus en partenariat avec GrandAngoulême, 150 personnes ont assisté au spectacle «**Étranges Étrangers**» par le duo Kilombo.

À la suite un ciné plein air a été projeté avec le film «**Le Grand Bain**» dans le cadre du dispositif «Passeurs d'Images». À cette occasion nous avons pu découvrir le court métrage réalisé par des enfants du CSCS de Gond-Pontouvre au cours d'un atelier de médiation «**cinéma d'animation**».



Pour les **Journées du Patrimoine, dimanche 20 septembre**, la mairie de Gond-Pontouvre s'est associée à des acteurs locaux pour faire découvrir des lieux symboles importants de notre commune.

Le matin, la Marche du Patrimoine, sous la houlette de **Christian Canit** et en partenariat avec **le Club de Randonnée de Gond-Pontouvre**, nous a fait découvrir le «chemin discret des Huguenots de l' Houmeau au Pontouvre». En passant par l'ancienne mairie-école du Gond, Monsieur le maire nous a conté l'histoire de la construction de ce lieu en 1861.



À 14h le spectacle des Soirs bleus en partenariat avec GrandAngoulême, **Le Saâdikh**, a enchanté 150 personnes, ce spectacle clownesque a fait rire petits et grands.

Salon du LIVRE et des ARTS

Avec l'arrivée de l'automne, l'Animation des retraités et la municipalité de Gond-Pontouvre ont l'habitude de vous proposer le Salon du Livre et des Arts.

Sans perspective sur les mois à venir et suite au dernier arrêté préfectoral du 28 septembre concernant les salons organisés en intérieur, la situation nous oblige à annuler l'édition 2020 prévue les 14 et 15 novembre.

Nous nous retrouverons l'année prochaine dans de meilleures conditions.



Histoire de l'USINE ÉLÉVATOIRE de Gond-Pontouvre

L'**usine élévatoire de Foulpougne**, mise en service en 1908, contribua pendant plus d'**un demi-siècle** à alimenter en **eau potable** la ville d'Angoulême.

L'après-midi les 2 rendez-vous pour la visite de **l'usine élévatoire de Foulpougne** étaient complets. **Pays d'art et d'histoire** ont su captiver toute l'attention du public pour nous raconter l'histoire de ce lieu fabuleux.

Le blason qui orne le fronton de l'usine élévatoire de Foulpougne rappelle que la ville d'Angoulême, au début du XXe siècle, fit construire ce bâtiment, en lieu et place d'un moulin à blé, devenu moulin à papier en 1856. La présence de la chute d'eau permit l'installation sur le site de turbines hydrauliques. Elles actionnaient les pompes qui refoulaient les eaux vers le plateau d'Angoulême.

Deux usines, un même nom...

Depuis 1890, ces eaux étaient puisées aux sources même de la Touvre et acheminées, via une canalisation, sous les pistons de deux usines élévatoires : celle de Saint-Cybard à Angoulême, construite en 1834 (à l'emplacement de l'actuel Musée du Papier), et celle... de Foulpougne. Dès 1866, la première usine élévatoire à vapeur de Foulpougne avait en effet été construite sur la Touvre, à l'emplacement de la mairie actuelle de Gond-Pontouvre. En 1908, la seconde usine de Foulpougne substituait aux machines à vapeur - dont l'alimentation coûtait très cher - la force hydraulique.

Vers 1921, des pompes électriques de secours furent installées dans l'usine, qui dès lors alimenta seule tout le plateau. Dans les années 1930, l'aménagement de bassins de stérilisation permit d'établir des prises d'eau sous les deux usines de Foulpougne ; la seule eau prélevée aux sources de la Touvre ne suffisant plus à répondre aux besoins croissants de la population angoumoisine. Au cours des années 1960, une nouvelle usine des eaux fut construite à Touvre (actuelle usine du Pontil). Celles de Foulpougne cessèrent alors définitivement de fonctionner.

Une architecture industrielle de qualité

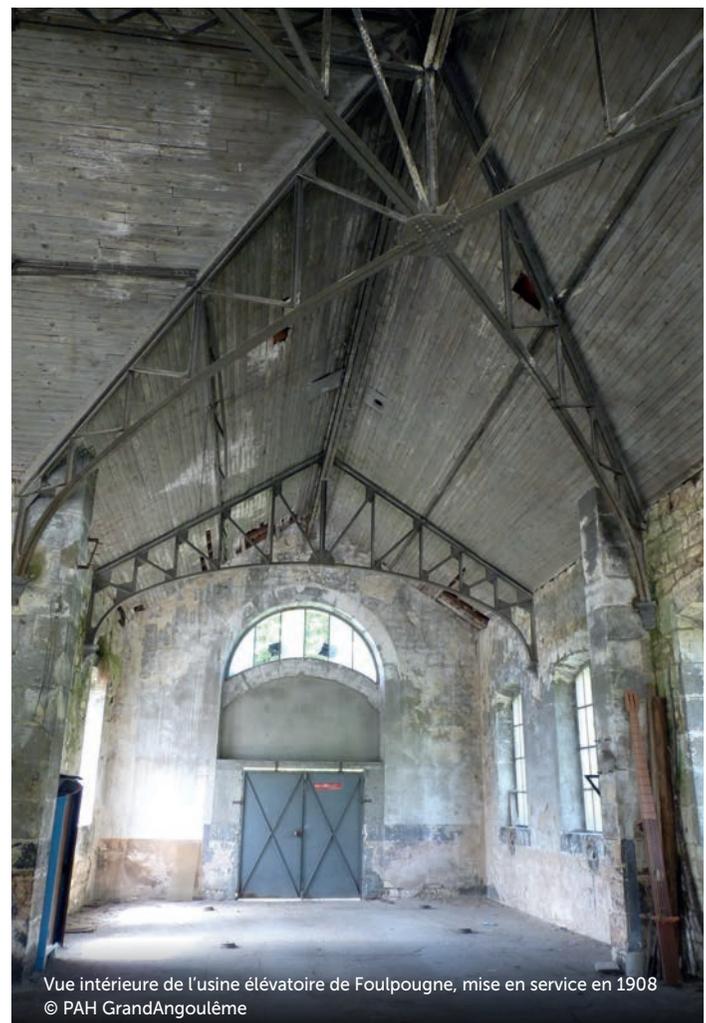
L'usine hydraulique, désaffectée, est aujourd'hui propriété de la commune de Gond-Pontouvre. Si les machines ont été démontées, le bâtiment perpendiculaire au cours de la Touvre reste un très bel exemple d'architecture industrielle du début du XXe siècle, alliant bâti en pierre de taille et matériaux innovants. Les façades de style néo-classique, à l'ornementation discrète mais extrêmement soignée, s'ouvrent par de larges baies en anse de panier laissant pénétrer la lumière. À l'intérieur, la charpente métallique est le témoin d'une époque où la maîtrise de la technologie du fer rendait désormais possible la conception de vastes espaces libérés des supports intermédiaires et donc adaptés à l'implantation de machines industrielles.

Marie KIHM

Guide-conférencière, stagiaire au Pays d'art et d'histoire de GrandAngoulême



Usine élévatoire de Foulpougne, mise en service en 1908 © PAH GrandAngoulême



Vue intérieure de l'usine élévatoire de Foulpougne, mise en service en 1908 © PAH GrandAngoulême

SOYAUX FOU D'HUMOUR

Le festival 2020, 15^{ème} édition, approche à grands pas. Cette année si particulière nous a fait poser de nombreuses questions quant-à nos soirées que nous avons cependant décidé de maintenir.

C'est donc le **vendredi 6 novembre** que nous lancerons cette édition avec nos amis de **Gond-Pontouvre**. Une belle soirée avec cette année encore, un seul en scène pour découvrir un univers atypique comme nous le proposons chaque année dans la salle des fêtes de la mairie.

Nous poursuivrons nos rencontres **samedi 14 novembre** au théâtre Jean Ferrat de **Ruelle** avec la soirée des révélations, 4 jeunes talents en compétition pour gagner un prix convoité : participer aux soirées « Matisse » du festival.

Nous basculerons le **18 novembre** dans l'environnement original du restaurant Flunch de Soyaux pour une soirée portes ouvertes

avant de nous retrouver à l'espace Matisse de Soyaux du **19 au 21 novembre** pour 2 spectacles chaque soir.

Une programmation qui ravira toutes celles et ceux qui aiment l'humour sous toutes ses formes ; du visuel à la chanson et toujours de l'émotion.

Un quinzième anniversaire de belle qualité qui nous transportera pour nous faire oublier pour un temps nos soucis mais toujours dans le respect des gestes barrières. Toutes les mesures seront mises en place pour vous assurer le meilleur accueil.

Stéphane Bourinet, Soyaux Fou d'Humour



Les MUSICALES se décalent

SAMEDI 7 NOVEMBRE 2020 – SALLE DES FÊTES

20h30 – Jive Me – 3 musiciens et une voix soul navigant entre



Jive me

danse endiablée, sonorités vintage et Electro imposante. Composé de Baptiste (créateur sonore et visuel au sein de Toutant, Mark Howls..), de Tara (Petite fille du célèbre compositeur Pierre Henry), de Yoann (qui offre une palette sonore originale autour de sa clarinette) et d'Arnaud (guitariste jazz) ; leurs deux premières œuvres originales diffusées sur internet cumulent plus de 4,5 millions de lectures.



Les GranPaz

Première partie - Les GranPaz

C'est l'histoire d'une rencontre entre une guitare blues rock et un saxophone jazz.

DIMANCHE 8 NOVEMBRE – SALLE DES FÊTES

16h – Les fils Canouche - Explorant sans relâche les énergies acoustiques aux quatre points cardinaux, Les Fils Canouche accostent



Les Fils Canouche

sur les terres cadencées d'un tango déchaîné, d'une valse à 5 temps ou d'une rumba gitane. En disciples fougueux d'un Django moderne ou d'un Piazzolla ressuscité, ils brouillent les frontières musicales et temporelles pour le pur plaisir du swing manouche.

RÉSERVATIONS VIVEMENT CONSEILLÉES :
musicales.gondpontouvre@gmail.com

Le rendez-vous famille autour de Noël



Mercredi 16 décembre à 15h30 à la salle des fêtes, un après-midi à partager avec les enfants et leurs parents.

Spectacle «Une petite place»

La petite place ici, c'est celle que le monde ne donne pas toujours de bon gré à ses enfants. Celle qu'il leur faudra prendre, au gré des rencontres qui les accompagneront et leur permettront de grandir. Les enfants, dans ce spectacle sensible, vif, drôle, d'une profondeur légère, ce sont : Cartable, Mochebouille, Nez-Rouge et Sourire Triste, Nuage gris et une petite fille aux yeux grands comme la mer.

«un bout de cœur / prêt à s'aimer / pour y être soi / un coin de bonheur / où exister / doux comme la soie»

Le spectacle sera suivi d'un goûter pendant lequel le généreux barbu viendra distribuer quelques friandises.



Focus sur les DÉPÔTS SAUVAGES

Une partie importante des déchets sauvages se retrouve in fine transportée dans les mers et les océans : 80 % des déchets marins ont ainsi une origine terrestre et proviennent de gestes dont leurs auteurs ne mesurent vraisemblablement pas la portée.

A Gond-Pontouvre, les agents municipaux nettoient la commune deux journées par semaine, ramassant le contenu des poubelles publiques, mais aussi les dépôts sauvages disséminés sur le territoire communal. Plus de 50 tonnes de déchets sont collectés par an.

En juillet, trois élus ont suivi l'agent en charge du ramassage et ont été interloqués par le caractère ingrat de la tâche, la diversité des déchets et le volume final de la collecte.

Cette expérience va être reconduite afin d'une part, de quantifier précisément le nombre et l'emplacement des poubelles publiques, et d'autre part, d'implanter une communication au plus près des lieux de dépôts pour que l'incivilité soit bien identifiée (affiches et/ou panneaux précisant les amendes encourues, couplés à des dispositifs pour empêcher les déposants de s'approcher en voiture etc.).

Des dépôts sauvages sont localisés au pied des colonnes à verre, autour des colonnes enterrées ou des containers collectifs, destinés aux habitations ne disposant pas de containers individuels, mais aussi autour des containers destinés aux professionnels, lesquels payent une redevance spéciale à GrandAngoulême. Tous ces emplacements relèvent de GrandAngoulême dont les agents

ont consigne de ramassage au pied de ces dispositifs de collecte. Malheureusement, la faible fréquence de leurs passages au regard des dépôts sauvages oblige souvent les agents municipaux à intervenir, la propreté urbaine restant une obligation municipale.

Les encombrants constituent également une part non négligeable des dépôts sauvages, et le coût d'enlèvement par GrandAngoulême, autrefois gratuit et aujourd'hui d'un montant de 15€, participe peut-être à cette incivilité.

D'autres dépôts sauvages apparaissent dans des endroits récurrents, tels le chemin blanc du Treuil, ou d'autres recoins de notre belle cité qui se trouvent ainsi dégradés.

Pour résorber les incivilités, nous nous appuyons sur les agents municipaux. Leur travail et la rapidité avec laquelle ils l'exécutent sont capitaux pour conserver un endroit propre car « le sale attire le sale ». Le civisme d'un grand nombre de riverains qui ont à cœur d'évoluer dans un environnement agréable permet également de maintenir de nombreuses rues dans un état de propreté appréciable. La journée de nettoyage de la planète a permis aux équipes qui sillonnaient la ville de remarquer ces rues et la qualité du cadre de vie ainsi préservée.

Les élus mènent une réflexion sur la question de la propreté de nos rues, qui demeure une préoccupation importante de notre équipe et de la population. La collecte a d'ailleurs été maintenue pendant le confinement, ce qui confirme son caractère capital. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous sur cette thématique dans les prochaines revues.



Route de Vars, dépôt de déchets professionnels sur le domaine public, faisant supporter la charge de la collecte aux contribuables gonpontolviens.



Route de Paris, un emplacement récurrent de dépôt sauvage, souvent de la moquette..



« Chaque jour, je fais un geste simple, je ramasse par terre au moins deux déchets que je n'ai pas générés, nous pouvons tous le faire et ça aidera à sortir des océans des milliards de tonnes de déchets qui n'ont rien à y faire. Faites ce geste, apprenez-le à vos enfants, à votre moitié ou à vos parents, parlez-en sur Twitter, Instagram ou Facebook, vous verrez que ça rend plus heureux ! »
Jean-Michel Cousteau, parrain de la campagne GESTES PROPRES - VACANCES PROPRES

Le World CleanUp Day est une journée où le monde entier se mobilise pour nettoyer notre planète. C'est un mouvement de citoyens sans frontière, où les forces sont unies pour une action positive, festive en ramassant des déchets et lutter ainsi contre les déchets sauvages. Localement et partout dans le monde, des opérations de nettoyage ont été organisées le même jour, le 19 septembre 2020.

La mairie de Gond-Pontouvre a participé à cette journée, **une centaine de personnes** se sont mobilisées pour **nettoyer 5 quartiers de la commune**. Toutes les générations étaient présentes : des jeunes enfants aux retraités. Ce fût une occasion unique de mesurer la masse de déchets jetés régulièrement au bord des routes. Même si le mégot de cigarette est le déchet qui remporte le 1er prix, le plastique, le papier et le verre ne sont pas loin derrière.

Au total nous avons ramassé 440 kg de déchets.

UN GRAND MERCI À TOUS LES PARTICIPANTS !



Les DÉPLACEMENTS doux

Les avantages du vélo pour la santé comme pour la planète ont été mis en lumière par la sortie du confinement et les besoins de distanciation. Force est de constater cet engouement sur le réseau routier de Gond-Pontouvre. Si le tronçon entre la Pyramide et l'école du Pontouvre a vu l'installation de ralentisseurs dont l'efficacité est réelle, son aménagement reste à peaufiner. Les élus des commissions « transition écologique » et « aménagement du territoire » sont au travail pour poursuivre l'apaisement de la circulation et faciliter la cohabitation des différents modes de déplacement, sans oublier l'embellissement des voies.

Lors du précédent mandat, l'étude de circulation et de stationnement pour la commune de Gond-Pontouvre par la SPL GAMA, composée d'un diagnostic et de propositions, nous a permis d'identifier les possibilités qui s'offrent à nous pour promouvoir entre autres les modes de déplacements doux. D'autre part, GrandAngoulême initie une politique en faveur de ces modes de déplacement et accompagne les projets locaux pour proposer de véritables circuits avec des niveaux de service équivalents sur l'ensemble du territoire.

Les chantiers conséquents que ces projets impliquent génèrent des budgétisations et des demandes de subventions. Nous y travaillons sans confondre vitesse et précipitation.

GrandAngoulême déploie également pour les particuliers d'autres actions en faveur du vélo, comme la mise en place, depuis juillet, d'une aide à l'achat de vélos à assistance électrique auprès de vendeurs de cycles partenaires, avec une prime allant jusqu'à 500€ pour les foyers les plus modestes.



Informations contact :

**Direction Transports Mobilités. dtm@grandangoulême.fr
05 45 93 08 30 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h**

Enfin, comme nous assistons à la montée en puissance de l'ensemble des déplacements doux, parlons de la marche, qui a également connu un regain de popularité durant le confinement.

Afin d'apporter une première réponse à cet intérêt justifié, Gond-Pontouvre va publier sur son site internet des cartes de **randonnées** qui peuvent être réalisées **sur son territoire**. Elles ont été élaborées par le **Rando Al Gond**, club de randonnée pédestre local, notamment à l'occasion des journées du patrimoine. Ce club, par le biais de sa Présidente, a accepté que nous les fassions partager, qu'ils en soient remerciés.

Economies d'ÉNERGIE

Jean-Pierre THOMAS, référent développement durable, est intervenu auprès des élus et l'échange fut riche d'enseignements, notamment en matière de **géothermie**. Au-delà d'être **benéfique pour le climat, la géothermie s'avère intéressante sur le plan économique. De plus, le système de captage ou d'injection des calories a une longévité quasi séculaire. Pour exploiter les calories de l'eau d'une rivière, il est possible d'installer une pompe à chaleur géothermique eau/eau**. Nous retiendrons donc que la présence de la Touvre est un atout exceptionnel pour le centre communal. Chauffé lors de son édification en 1973 grâce à la géothermie, ce qui était novateur pour l'époque, le centre communal a vu ce système remplacé en 2006 à l'occasion de la rénovation du bâtiment et en raison d'une maintenance jugée trop contraignante. Mais les techniques ont progressé et une étude de faisabilité sera demandée au Centre Régional des Energies Renouvelables* (CRER) afin d'envisager ce type d'installation.

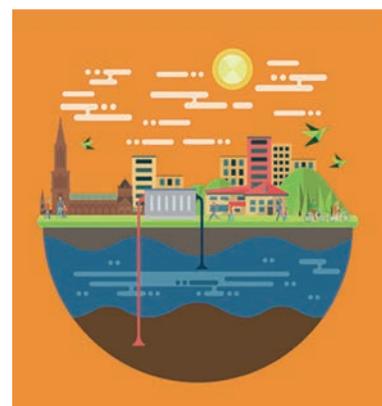
Afin de poursuivre la réflexion, la municipalité a fait appel au Conseil en Énergie Partagé** (CEP) pour réaliser un bilan des consommations d'énergie des installations communales, dans le but de les optimiser et d'abaisser le poids de l'énergie sur l'environnement et sur le budget de la commune.

Ce rapport de mission très fouillé fait apparaître que comparé aux moyennes nationales et locales, **le budget énergétique et les ratios par habitant seraient plus élevés à Gond-Pontouvre**.

Le patrimoine communal bâti, particulièrement conséquent, fruit de l'histoire gonpontolviennne et d'un dynamisme associatif apprécié, engendre des dépenses énergétiques importantes. De nombreuses pistes d'économies ont été présentées pour **chaque bâtiment communal** ainsi que pour l'éclairage public. Dans un an, un nouveau bilan nous permettra de rendre compte des progrès accomplis et des économies réalisées.

**L'adhésion de GrandAngoulême au CRER permet aux communes de faire réaliser gratuitement des études de faisabilité sur tous leurs projets d'installation d'énergie renouvelable.*

***la commune de Gond-Pontouvre adhère au Service de Conseil en Énergie Partagée de GrandAngoulême.*



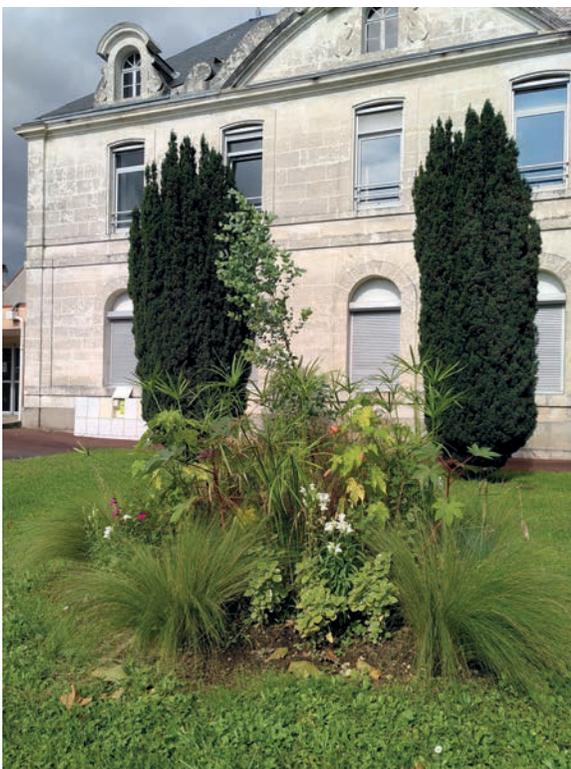
Extension du CIMETIERE de ROFFIT

Les travaux ont débuté au cimetière de Roffit. Ils devraient s'étaler sur environ 5 mois. Les entreprises SCOTPA et SINERIS TP sont en charge des Voiries et des Réseaux Divers. La SAS Mon Jardin En Charente associée aux « Jardins de l'Angoumois » et au local « Parcs et Jardins » en charge les Espaces Verts ainsi que la mise en place de la clôture grillagée qui ferme la partie supérieure de l'extension. La société LEONARD BATIMENT est attributaire du lot « maçonnerie ». Cette dernière entreprise aura à sa charge l'ouverture du mur existant qui matérialisera les liaisons avec la partie existante et la construction du mur périphérique.

A ce sujet une convention a été passée entre notre collectivité et les riverains dont la propriété jouxte ce mur pour définir les conditions d'exécution de l'édifice maçonné recouvert d'un crépi. Bien sûr l'accès à ce chantier est interdit au public, des barrières métalliques dites « vite-clos » ferment le chantier en attendant la réalisation du mur périphérique.

La voie vélo « flow-vélo » reste accessible tout au long du chantier. Cependant une attention particulière et un respect de la signalétique interdisant momentanément le passage sont demandés à toutes personnes empruntant ce tracé.

Coût de l'opération 720 000 € dont 119 000 € de subvention de l'état.



L'amélioration de votre CADRE DE VIE par le FLEURISSEMENT

Bien plus qu'une simple question de fleurissement, l'embellissement du cadre de vie est un enjeu essentiel pour le bien-être des habitants de Gond-Pontouvre et pour l'attractivité de notre territoire.

Il faut savoir que l'embellissement par le fleurissement, en adaptant différentes stratégies en fonction des secteurs de notre commune, permet de mettre en valeur notre environnement et de le rendre plus accueillant. Notre choix est d'évoluer vers un fleurissement durable en associant des plantes de terrain sec et des arbustes pour limiter la consommation en eau.

Les plantes vivaces, quant à elles, occuperont progressivement l'espace et offriront des niches écologiques variées. Elles sont plantées une fois, parfois déplacées mais beaucoup moins renouvelées que les annuelles. Un bon choix passe évidemment par des variétés rustiques et si possible locales pour dynamiser l'écosystème du massif fleuri.



La zone de ROCHINE

Nous vous l'annonçons dans la revue de cet été, c'est dorénavant fait : nous sommes propriétaire de l'ensemble des terrains de la zone de Rochine. Que d'énergie et de temps passé pour en arriver là depuis le début du mandat précédent !

Nous sommes donc en capacité de choisir un aménageur qui saura répondre aux besoins de notre population par un aménagement qualitatif que nous ne laisserons pas faire sans **une large concertation**, comme nous l'avons toujours fait pour les projets d'envergure.

Différents aménageurs ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt pour cette zone à fort potentiel, qui laisse une superficie de **6 hectares à aménager**, ce qui est quasiment unique sur le Grand Angoulême.

Sa proximité avec le quartier de l'Houmeau, quartier en devenir, sa connexion possible par des voies douces, en font des atouts qui assurent un avenir certain à son urbanisation.

Nous examinerons avec attention les propositions qui offriront des logements intergénérationnels, des logements étudiants, des maisons avec un peu de terrain, des logements publics que la réglementation impose, des logements plus haut de gamme pour satisfaire les demandes qui ne trouvent pas actuellement de réponse, mais aussi un espace pour répondre à l'offre de soin toujours en souffrance. Tout ceci dans un environnement très qualitatif, associant urbanisation et végétalisation pour **un cadre agréable où il fera bon vivre**. Et si c'est un aménageur local qui peut répondre à notre demande, nous n'en serons que plus satisfaits de faire vivre l'économie de notre territoire.

Nous espérons bien signer une promesse de vente dans les plus brefs délais, pour enfin concrétiser ce projet et vous le faire partager.



communes voisines de s'associer à la démarche avec la ville centre. Ainsi, au regard du nombre de logements vides et dégradés, du soutien nécessaire au commerce local, du développement des voies douces et pour mettre en valeur notre espace public, Gond-Pontouvre fait partie des trois communes, avec La Couronne et Ruelle, qui ont décidé de s'associer à Angoulême dans un projet d'ORT Multisites. Il était nécessaire de déterminer un périmètre que **nous avons dessiné autour de la route de Paris**.

Le dossier est en cours d'élaboration, il a été présenté le 16 septembre dernier à Madame la Préfète qui a marqué tout son intérêt pour ce projet. Il doit être validé d'ici la fin de l'année en conseil communautaire et en conseil municipal.

C'est pour tous les propriétaires, les bailleurs, les investisseurs, l'opportunité de bénéficier de financements très intéressants **pour réhabiliter les logements**, pour **faciliter le commerce local**, pour **étudier et aménager des liaisons douces** et pour **travailler sur les espaces verts et naturels** afin de les mettre en valeur, notamment ceux du bord de la Touvre. Ce sera également la possibilité sur tout le territoire communal, de profiter d'**avantages fiscaux** pour des investisseurs qui feraient de la location en réhabilitation de logement existants. Les friches de Rochine et des moulins de Bourlion sont dans le périmètre afin d'ouvrir toutes les opportunités d'accompagnement de leur reconquête.

C'est un dossier lourd et complexe à suivre, mais notre volonté de s'y investir avec nos partenaires, est à la hauteur des besoins et de l'intérêt des gondpontoviens.

L'Opération de revitalisation du Territoire.

Angoulême fait partie des 222 villes bénéficiaires du plan d'«Action cœur de ville» qui a vocation à soutenir la réhabilitation-restructuration de l'habitat en centre-ville, le développement économique et commercial, l'accessibilité, les mobilités et connexions, la mise en valeur de l'espace public et du patrimoine et l'accès aux équipements et services publics.

Ce dispositif a été transformé en Opération de Revitalisation Territoriale (ORT) qui ouvre la possibilité à des

La construction de LOGEMENTS PUBLICS : une nécessité au-delà l'obligation.

Nous disposons sur notre commune de 437 logements publics répartis entre différents bailleurs. Pour être conforme à la loi, il nous en faut 138 de plus pour atteindre les 20 % de résidences principales sur notre commune. Nous sommes donc devant **une obligation légale** que

Madame la Préfète nous a rappelé à juste titre.

Notre participation hebdomadaire aux commissions d'attribution de logements fait ressortir combien la demande est forte et combien Gond-Pontouvre est demandée pour son cadre de vie et ses services à la population. Il nous faut **donc répondre à la demande en même temps qu'à nos obligations**.

Pour cela, les logements en cours de construction aux Sablons vont y participer à hauteur de 95 logements. En complément,

nous travaillons avec Logélia par la mise à disposition de terrains viabilisés à La Garenne pour 17 logements et au Treuil pour environ 30 logements supplémentaires. Mais nous pourrions également compter sur les îlots de Foulpougne et des Anglades ainsi que sur la zone de Rochine, qui pourront accueillir une mixité de logements publics et de logements privés pour parfaire notre offre.

L'échéance légale de mise en conformité est 2025. Nous pouvons considérer que **nous serons au rendez-vous**, grâce à nos engagements ces dernières années aux côtés des bailleurs que nous accompagnons financièrement.





Portrait Nathan DOUSSINET

Au travers de votre revue municipale, vos élus et services ont souhaité faire un focus sur une personnalité de notre commune : acteur économique, associatif ou personnalité de Gond-Pontouvre. Pour ce premier portrait, nous vous proposons de découvrir l'univers d'un joueur de tennis de table faisant rayonner le club du Tennis de Table de Gond-Pontouvre (TTGP 50) au niveau européen. Pour débiter sa saison 2020/2021, Nathan a le 19 septembre dernier signé trois victoires contre des joueurs mieux classés que lui dans le championnat « séniors » Pré National Elite : portrait de Nathan Doussinet, pièce maitresse de l'équipe première du TTGP 50.

Gond Pontouvre au Présent : « *Bonjour Nathan. Pourriez-vous vous présenter à nos lecteurs et nous dire en quelques mots qui vous êtes et quel est votre parcours ?* »

Nathan Doussinet : « *Bonjour à tous. Je m'appelle Nathan Doussinet. J'ai 12 ans. Je joue au tennis de table depuis neuf ans dont sept années passées au sein du TTGP 50. Cette année j'évoluerai dans la catégorie « minimés » deuxième année. Je serais engagé dans des compétitions départementales, régionales, nationales et européennes. Pour me préparer à tous ces rendez-vous, je suis actuellement dans les effectifs du CREPS de Poitiers où j'étudie et m'entraîne.* »

GPP : « *Comment êtes-vous arrivé au tennis de table ?* »

ND : « *En 2010, j'ai eu envie de m'inscrire dans un club de sport, en hésitant entre tennis et tennis de table. Je suis donc allé découvrir à l'occasion du « Forum des Sports » organisé par le Grand Angoulême ces deux pratiques. Je me suis de suite senti très à l'aise avec une raquette de ping-pong entre les mains. Dès trois ans je réussissais à renvoyer la balle à mes partenaires. J'avais tout le temps envie de jouer et encore aujourd'hui cette envie ne m'a pas quitté.* »

GPP : « *Comment vous préparez-vous à toutes les compétitions qui vous attendent cette année ?* »

ND : « *Aujourd'hui je m'entraîne environ 17 heures par semaine réparties sur 6 entraînements du lundi au jeudi : 2 à partir de 7h30 et les autres après ma journée de classe. Au CREPS, nos éducateurs et entraîneurs nous apprennent à gérer notre temps et à nous organiser pour que nous puissions mener de front nos études et notre pratique sportive.* »

GPP : « *Vous devez attendre avec impatience les vacances pour pouvoir vous reposer...* »

ND : « *Mes vacances sont rythmées par les stages de préparation régionaux, nationaux et les compétitions. Néanmoins, des temps de repos nous sont imposés pour nous permettre de récupérer physiquement. Cette année, trois mois de repos nous ont été imposés (NDR : du fait du confinement) donc maintenant je me prépare pour les championnats à venir.* »

GPP : « *Que pourriez-vous me dire de votre discipline et de vos ambitions ?* »

ND : « *Le tennis de table est une activité faite pour moi. C'est un jeu rapide et cela me correspond. Mon objectif est de réussir un jour à représenter la France comme Simon Gauzy, meilleur joueur français actuel et de faire partie des 20 meilleurs joueurs mondiaux. Pour atteindre cet objectif je travaille au quotidien pour intégrer dans les prochaines années le pôle France puis l'INSEP afin de pouvoir disputer des compétitions internationales* »

GPP : « *Nathan, nous vous remercions pour le temps que vous nous avez accordé, nous vous souhaitons au nom de tous les habitants de Gond Pontouvre un très bon entraînement et bien entendu beaucoup de victoires et de réussites dans les années à venir* »

Si vous êtes intéressé par la pratique du tennis de table, vous pouvez prendre contact avec le club du TTGP 50 au **05 45 69 01 71**. Suivez également toute l'actualité du club sur la page **Facebook TTGP 1950**.

Reprise de l'activité associative : DE NOUVELLES RÈGLES À SUIVRE

Dans le contexte sanitaire que nous traversons, la reprise des activités dans l'ensemble des équipements municipaux est autorisée selon des protocoles spécifiques. Ces règles, établies de concert avec les autorités préfectorales de la Charente doivent permettre à chacun d'utiliser les installations municipales dans les meilleures conditions sanitaires possibles. Ainsi, le port du masque est désormais obligatoire dans tous les locaux (les halls d'entrée, les vestiaires, les tribunes, ...) sauf dans le cas de pratiques sportives où s'appliquent alors les règles propres à chaque fédération. Un « référent Covid » (désigné par chaque association) est présent à l'occasion de chaque utilisation des installations. Il s'assure du respect et de la bonne application des règles établies et garantit la traçabilité des adhérents présents en cas de besoin d'identification de « cas-contacts » par l'Agence Régionale de Santé (ARS).



Un engagement sans faille AUPRÈS DES TOUT-PETITS

Agnès Guinot Fargeas, 53 ans, est responsable de notre halte-garderie la Gondeline depuis 2011. Après un passage en crèche collective à Bordeaux, en halte-garderie à Fléac, en crèche parentale dans la Haute Vienne, à la crèche familiale Amstramgram, elle pose enfin ses valises à Gond-Pontouvre.



Ses missions se répartissent entre la gestion administrative, du personnel, des enfants, en lien avec la PMI et la CAF. Agnès accueille, 3 jours par semaine, jusqu'à 20 enfants (une place restant disponible pour les accueils d'urgence), les lundis, mardis et jeudis de 9h à 16h30. Elle est entourée d'une équipe de professionnels : une Educatrice de Jeunes Enfants (Claire), une auxiliaire (Valérie) et 3 CAP petite enfance (Dominique, Aurélie et Cécile). Les contrats se font de septembre à juillet. La halte-garderie est fermée durant les congés scolaires.

L'intégration se fait progressivement par le biais d'une adaptation avec une professionnelle référente tout en respectant le rythme de chaque enfant et de sa famille. On propose de nombreux ateliers aux enfants : peinture, dessin, pâte à modeler, pâte à sel...

Une psychologue, Mme Condon, intervient 4 fois par an pendant 2h pour échanger et partager autour des pratiques professionnelles ; un médecin rattaché à la Gondeline peut également visiter la Gondeline afin de conseiller l'équipe sur le plan médical.

La structure est composée d'un dortoir, un coin bébé, un espace moteur/psychomoteur, une piscine à balles, un coin de change et

sanitaire, un espace cuisine, un espace repos pour les salariées, un espace extérieur aménagé.

Le protocole sanitaire est scrupuleusement appliqué : les tables et les sols sont lavés tous les jours avec des produits bio. Une vraie impulsion éco responsable s'est mise en place pour préserver nos petits et l'environnement avec des couches écologiques, des repas élaborés et conçus avec la cuisine centrale et une nutritionniste, des goûters équilibrés (un yaourt, un fruit cuit ou cru et une tranche de pain).

Le vendredi matin est réservé au Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) où Agnès et Frédérique (référente famille du Centre Social Culturel et Sportif) accueillent parents et enfants. L'accueil est gratuit, anonyme et sans inscription. C'est un temps d'échange entre familles, enfants et professionnels pour sensibiliser en douceur à l'apprentissage de la vie en collectivité avec la présence des parents. La convivialité prime sur ce temps d'accueil. Le réseau social fonctionne bien et permet aux parents de rester en lien entre eux. L'attractivité de cet LAEP a été reconnue et encouragée par la CAF sur la Charente.

Agnès accueille depuis 10 ans nos petits avec un professionnalisme sans faille et surtout avec beaucoup d'investissement et d'humilité, et nous l'en remercions ainsi que toute son équipe.



En avant pour de nouvelles elections du **CONSEIL MUNICIPAL** des JEUNES

Comme chaque année le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a vu 50 % de ses jeunes élus renouvelés : les 63 élèves de CM2 de la commune étaient concernés. Au total ce sont 9 nouveaux représentants du CMJ qui ont été élus. Les candidats à ces élections se sont vus présenter le processus électoral par des élus référents au CMJ.

3 enfants par groupe scolaire (Treuil, Pontouvre, Pierre et Marie Curie) ont été nommés pour 2 ans, pour rejoindre les 8 élus déjà en place depuis un an. Ils auront la responsabilité de poursuivre les projets existants (installation de bancs et de poubelles, participation au Téléthon...) et en développer de nouveaux avec pour objectif l'amélioration du cadre de vie des habitants de la commune.

De nombreux enfants, très enthousiastes à l'idée de pouvoir participer à la vie de la commune se sont positionnés comme candidats. Ces élections se sont déroulées dans les mêmes conditions que pour les adultes.

- Déclaration de candidature,
- Campagne électorale sous forme d'affiches, de tracts, d'illustrations, de discours, présentés à leurs camarades.
- Election avec enveloppes, bulletins de vote, isolement, urne, feuille d'émargement...

La présence d'un CMJ dans notre commune souligne l'importance pour vos élus de donner la parole à chaque citoyen. La prise en compte de « l'autre », le développement de l'écoute, l'acquisition du sens des responsabilités, du respect, de la solidarité, du travail en équipe sont autant de valeurs que nous souhaitons transmettre à nos enfants.

A l'heure où nous rédigeons ces quelques lignes, nous ne connaissons pas encore les enfants élus. Pour retrouver toutes les nominations, n'hésitez pas à consulter le site internet de la mairie et/ou la page Facebook « ville de Gond-Pontouvre ».

L'installation officielle de nos futurs CMJ se déroulera le jeudi 5 novembre à la salle des fêtes en présence de M. le Maire et du Conseil Municipal ainsi que des familles et bien sûr la presse.





Angoulême Natation Charente, en route pour une nouvelle saison !

3^{ème} commune la plus représentée au sein de nos adhérents, Gond-Pontouvre constitue un partenaire historique et solide pour notre club de natation et de water-polo :

- soutien financier de la municipalité aux activités du club ;
- mise à disposition de la salle de musculation pour la préparation physique des compétiteurs ;
- adhésion du club à l'amicale laïque de la commune avec qui des coopérations sont mises en place depuis 2019 pour l'organisation de stages « Water-Polo » pendant les vacances scolaires.



L'ANC c'est :

- des activités pour tous au sein du complexe Nautilus ;
- Ecole de l'eau dès 6 ans ;
- Natation pour le loisir ou la compétition pour nos jeunes nageurs et les adultes ;
- Water-Polo, de 8 à 99 ans !
- 470 adhérents sur la saison 2019/2020 ;
- 3 éducateurs diplômés ;
- un accompagnement, chaque année, pour des jeunes dans leurs formations diplômantes.

Le club a également, dès Juin 2019, mis en place un protocole sanitaire strict vis-à-vis de la COVID 19 permettant à nos jeunes compétiteurs de retrouver le chemin des bassins le plus rapidement possible.

Les Gonpontolviens bénéficient, par leur localisation géographique, d'une situation privilégiée pour intégrer le club :

- la piscine à moins de 10 minutes à vélo avec un accès doux via la coulée verte ou à quelques minutes en voiture ;
- un bus journalier au départ du collège du Treuil et permettant aux adolescents de joindre en autonomie la piscine (ligne 50).

Alors, rejoignez-nous !

Découvrez notre projet sportif, nos horaires et nos tarifs sur notre site Internet : www.anc16.fr

Animation des RETRAITÉS

areprisesdesactivités s'est faite à compter du 14 septembre 2020 en respectant les mesures sanitaires édictées par le gouvernement : gymnastique, atelier mémoire, randonnée, bibliothèque, atelier reliure.

Pour tous renseignements, s'adresser à la permanence de l'association le lundi de 15h à 17h à la salle du Temps Libre, ou en téléphonant au 06 71 63 26 57



Mettez-vous au JARDINAGE !

Quoi de mieux que de déguster un plat de légumes frais du jardin... Les Jardins Familiaux disposent actuellement de parcelles disponibles à cultiver à votre guise. Aujourd'hui, 4 parcelles sont vacantes. Si vous souhaitez bénéficier de votre espace de jardin, quelque soit votre âge, vous pouvez contacter l'Animation des Retraités de Gond-Pontouvre, et vous inscrire auprès de Nicole Canit. Il vous en coûtera une adhésion annuelle de 12€, ainsi que la participation à la facture d'eau, et l'engagement d'un entretien régulier.

Jardins Familiaux : 189 route de Vars
Animation des Retraités, Nicole Canit : 06 71 63 26 57



À la découverte des métiers de la commune

« Gond-Pontouvre au présent » a souhaité, au travers de chaque revue municipale, mettre en avant les différents métiers composant les services de notre commune ; métiers dont la préoccupation quotidienne est d'être à votre service. Aujourd'hui nous vous présentons le métier d' **Agent d'entretien municipal affecté à la propreté urbaine.**

Gond Pontouvre au Présent : « Pourriez-vous nous expliquer en quoi consiste votre métier d'agent d'entretien affecté à la propreté urbaine ? »

Agent du Service : « L'objectif principal de notre métier est de garantir à chaque habitant de la commune un espace public propre. Pour ce faire, nous vidons régulièrement les poubelles placées dans les différents endroits de la commune ; deux fois par semaine au minimum, nous ramassons également les déchets laissés par les citoyens autour des bacs enterrés, à proximité des containers à verre et partout ailleurs où cela s'avère nécessaire. »

GPP : « Comment vos actions quotidiennes contribuent à la satisfaction de nos habitants ? »

AS : « Le fait de passer régulièrement aux endroits dédiés ; de laisser ces endroits le plus propre possible, d'avoir des poubelles vidées régulièrement contribue à la satisfaction des citoyens de la commune. Ces actions mettent en valeur notre métier qui est difficile, parfois insalubre et peu considéré de beaucoup de personnes. »

GPP : « Quelles sont les plus grandes difficultés rencontrées dans votre métier ? »

AS : « Les difficultés sont liées le plus souvent aux dépôts sauvages. Il y en a de plus en plus et de plus en plus importants. Certains citoyens ne prennent même plus la peine de vider leurs sacs dans les bacs enterrés, de vider leurs bouteilles dans les bacs dédiés. Les incivilités de certains habitants sont de plus en plus importantes. Beaucoup de comprennent pas leurs obligations et se sentent tout permis sous prétexte qu'ils paient des impôts ! »

GPP : « Quelle sont les plus grandes sources de satisfaction que vous apporte votre métier ? »

AS : « Toutes les actions entreprises pour mettre en valeur la propreté de la commune, le retour des personnes, par un mot gentil, un courrier au maire sont autant de source de satisfaction. Le retour positif des élus est également important à nos yeux. »

GPP : « Quelles sont les actions qui peuvent être envisagées afin de faire prendre conscience à certains de la nécessité d'une plus grande civilité ? »

AS : « Continuer ce qui se fait au niveau de la communication aux habitants par le biais des revues ou autre ; informer individuellement et s'il le faut, envisager des sanctions pour ceux ne respectant pas le savoir vivre et les règles de salubrité. »

GPP : « Quelles sont les autres actions que vous menez régulièrement ou ponctuellement le reste de l'année ? »

AS : « Le ramassage de papiers, mégots ou autre jetés la plupart du temps par les fenêtres des voitures compose l'essentiel de nos missions. Dans cette période, nous ramassons énormément de

masques jetés sur la voie publique. Le nettoyage des caniveaux et des routes lors d'accidents, fait également partie de notre travail. »

GPP : « Comment est élaboré votre planning quotidien ? »

AS : « Le lundi et vendredi nous effectuons une tournée complète de l'ensemble de poubelles de la commune. Les autres jours nous nettoyons aux abords des containers les débris laissés par les habitants. Il y a plus de 50 poubelles réparties sur tout le territoire. En plus de ce planning régulier, nous répondons régulièrement à des urgences liées la plupart du temps encore une fois à des incivilités d'une minorité de personnes. Notre intervention rapide est nécessaire afin d'éviter les mauvaises odeurs et d'attirer certains animaux. »

GPP : « Pour terminer, si vous aviez la possibilité de faire passer un message à nos citoyens, quel serait-il ? »

AS : « Notre commune est une commune où il fait bon vivre. Nous sommes impliqués au quotidien dans notre travail pour qu'il en reste ainsi ; pour apporter satisfaction à nos habitants. Notre travail, conjugué à une prise de conscience collective sur la nécessité de respecter notre environnement et de stopper le fléau des dépôts sauvages permettra à terme d'améliorer le cadre de vie de chacun. »

GPP : « Merci de nous avoir fait découvrir votre métier, important à nos yeux et nous l'espérons aux yeux de nos habitants. »





Une rentrée scolaire particulière.



C'est dans le cadre d'un protocole sanitaire allégé par rapport à celui du mois de juin, que la rentrée scolaire s'est effectuée : Tous les adultes portent un masque, les locaux scolaires comme les restaurants scolaires sont nettoyés et désinfectés tous les jours et les groupes d'enfants sont limités en nombre dès qu'ils doivent rester dans un espace clos. La distanciation a été allégée et non obligatoire, tant en classe que dans les restaurants scolaires.

Il fallait absolument que les enfants reprennent une scolarité quasi normale après une période de confinement et de déconfinement qui avait compliqué les apprentissages. C'est dans ce sens que la mairie a travaillé en collaboration avec les enseignants, pour assurer les meilleures conditions d'enseignement dans nos écoles.

483 enfants ont retrouvé le chemin de l'école. C'est un peu moins que l'année dernière, ce qui nous laisse des capacités d'accueil dans chaque école. **Nous pouvons notamment accueillir les enfants nés en 2018.** Renseignez-vous à la mairie. **Quant aux enfants nés en 2017, nous vous rappelons que l'école est obligatoire pour eux,** si ce n'est déjà fait, il faut les inscrire. Là aussi, venez faire les démarches en mairie.

Le REPAS À 1 € dans les restaurants scolaires de Gond-Pontouvre !

Le Conseil Municipal de Gond-Pontouvre a voté à l'unanimité le nouveau règlement de l'accueil périscolaire et de la restauration qui instaure une nouvelle tarification des garderies et des repas.

La nouvelle tarification se veut sociale, puisqu'elle prend en considération les revenus des foyers pour déterminer le prix de chaque prestation. Ainsi, pour les foyers les plus modestes de Gond-Pontouvre, le repas des enfants est facturé 1 € !

Les prix augmentent par tranche de revenus pour atteindre 3.40 € pour la dernière tranche des revenus les plus aisés. Néanmoins, le coût facturé est loin de couvrir tous les frais, puisqu'un repas revient en moyenne à 9,35 €.

La facturation des repas est faite mensuellement suivant un forfait qui permet d'avoir la même somme à payer tous les mois. Mais si un élève a été absent plusieurs jours, la régularisation sera faite le mois suivant.

Le même principe est adopté également pour la garderie avec un forfait mensuel de 8 € pour les foyers les plus modestes, soit 60 centimes par jour. Pour la tranche la plus élevée, c'est 1 € par jour, soit un forfait mensuel de 15 €. La facturation des garderies sera faite tous les deux mois et là aussi, si un enfant a été absent plusieurs jours, une régularisation sera faite.

En restauration, comme en garderie, il y a un tarif d'utilisation ponctuelle pour les enfants qui ne viendraient qu'occasionnellement.

Quelques changements également pour les factures qui seront envoyées dorénavant par la Trésorerie et qui offriront davantage de possibilités de paiement : paiement en ligne sur le site de la mairie, prélèvement automatique, chèque, virement (TIP), ou en numéraire directement à la Trésorerie Municipale d'Angoulême, voire au bureau de tabac du 284 route de Paris.

Pour mettre en place cette nouvelle tarification, la commune investit dans un logiciel adapté qui simplifiera et allégera le travail des services.

En restauration comme en garderie, la majorité des usagers paiera moins et surtout pas davantage qu'avec l'ancien système. Mais lorsqu'on regarde les tarifs des communes environnantes, on constate que Gond-Pontouvre demeure parmi les tarifs de restauration et de garderie les plus bas de l'agglomération.

C'est donc une décision de modernisation et de justice sociale que le Conseil Municipal a décidé de mettre en œuvre.





Le mouvement «Vie Libre» lutte contre la dépendance alcoolique

Il regroupe d'anciens malades alcooliques, des abstinents volontaires, des sympathisants.

Son action s'exerce :

- avant les soins

Accueillir et accompagner le malade dans la prise de conscience de sa dépendance, dans sa démarche de soins, informer des différentes possibilités de prise en charge médicale dans les meilleures conditions.

-pendant les soins

Par un suivi durant son hospitalisation ou sa cure ambulatoire, pour l'aider à retrouver sa place dans la société à sa sortie.

-après les soins

Par un soutien lors de contacts fréquents (réunions, activités de loisirs...) pour l'aider à se réinsérer dans sa vie familiale, professionnelle et sociale.

- «Vie Libre» est à l'écoute des proches (parents, conjoints, enfants...) et leur prodigue conseils et réconfort .

Le mouvement mène de multiples actions d'information et de prévention dans diverses structures : écoles, organismes de jeunesse, lieux de travail...

Des réunions ont lieu dans différentes communes en Charente : Angoulême, Cognac , Crouin, Barbezieux , Jarnac, et Gond-Pontouvre.

Les prochaines réunions prévues dans notre commune auront lieu les 12 octobre, 16 novembre et 14 décembre à la salle du Temps Libre à 20h30.

*Croire en l'homme,
Croire en la guérison des malades alcooliques,
Croire à la promotion de tous,
Dans la patience, l'amitié et l'action,
Tel est bien l'essentiel du mouvement « VIE LIBRE ».*

Pour tous renseignements :

M. Dulau Michel : 06.33.26.31.98

M. Serge Becue : 06 70 86 97 09

Plan canicule

Compte tenu des fortes chaleurs rencontrées en août en particulier, le plan canicule a été déclenché par la Préfecture. Les personnes déjà inscrites (à leur demande ou à la demande de leurs proches) sur le registre des personnes fragiles ou isolées, tenu par le CCAS de la commune, ont été contactées téléphoniquement afin d'une part, de leur rappeler les bons gestes à adopter (boire régulièrement de l'eau, se ventiler, éviter les efforts physiques, maintenir sa maison au frais, manger en quantité suffisante), d'autre part d'assurer une veille sanitaire auprès d'eux. Une démarche supplémentaire a été enclenchée auprès des habitants les plus âgés afin de leur apporter également conseil et assistance si nécessaire.

Ce sont 70 personnes fragiles de la commune qui ont ainsi été suivies durant cet épisode caniculaire.



Des MASQUES à DISPOSITION

Des MASQUES EN TISSU, LAVABLES, sont encore disponibles GRATUITEMENT à l'accueil de la mairie.

Il n'est pas trop tard pour vous déplacer aux heures d'ouverture des services, munis d'un justificatif de domicile.

Une CENTENAIRE honorée

Le 25 août 2020, Gérard Dezier s'est déplacé au domicile de Mme Renée Delage, née ce même jour il y a 100 ans à Saint-Georges de Montaigu (Vendée), pour lui remettre un bouquet à l'occasion de son anniversaire. Madame Delage réside à Gond-Pontouvre depuis 1949, où elle fut d'abord locataire puis propriétaire d'une maison construite en 1957.



De parents agriculteurs à Mouthiers-sur-Boême, elle a d'abord participé aux travaux de la ferme puis a exercé comme garde-barrière au lieu-dit « Le Gagné » à Mouthiers. Mariée en 1942 à Gustave Delage, elle a ensuite élevé ses 4 enfants. Son mari a travaillé aux Ciments Lafarge puis à la SNCF et a même été porteur de pain, à la retraite.

La famille s'est agrandie puisqu'elle compte aujourd'hui 10 petits-enfants, 13 arrière-petits-enfants et 1 arrière-arrière-petit-fils de 4 mois.

Parfaitement autonome, Mme Renée Delage, jusqu'à l'épidémie COVID, faisait sa promenade journalière à pied dans le quartier. Passionnée de mots codés, elle continue à préparer elle-même ses repas quotidiens.

Nous lui renouvelons tous nos vœux de bien-être et de santé.

Le repas des Aînés est reporté

Le repas des Aînés devait se dérouler le 13 décembre 2020 dans la salle des fêtes. Avec grands regrets, nous avons décidé de le reporter pour respecter les mesures sanitaires liées au Covid-19.

Soyez vigilants et prenez bien soin de vous.



Parole à la majorité : Avec vous, cultivons l'avenir.

Chères gonpontolviennes,
Chers gonpontolviens,

La chaleur estivale nous a rappelé, ô combien, que l'urgence climatique nous obligeait à agir au quotidien pour éviter les émissions de gaz à effet de serre, afin de contenir le réchauffement climatique. C'est une des missions prioritaires de l'équipe municipale qui, avec différents partenaires, construit un plan d'actions d'économie d'énergie. Nous avons un patrimoine municipal très important pour notre commune. Ce fut un choix honorable par le passé que d'investir dans les infrastructures scolaires, sportives, culturelles, associatives et les 60 ans du Centre Social Culturel et Sportif sont là pour témoigner et nous rappeler la pertinence de ces investissements qu'il nous faut maintenant gérer au mieux, pour satisfaire les usagers, tout en maîtrisant notre budget. C'est en bonne voie !

Nous avons abordé, dans la revue d'août, l'avancée des grands chantiers d'urbanisme qui se concrétisent enfin : la zone de Rochine, les Sablons, l'îlot de Foulpougne, l'îlot des Anglades, les logements de la Garenne... C'est le fruit d'un mandat de travail, de négociations, d'études, d'investissement, de réglementation, pour aboutir aujourd'hui à des aménagements d'ampleur comme ceux-là, au service du développement de Gond-Pontouvre.

L'aménagement du territoire n'est pas un travail à court terme, ce qui peut surprendre les nouveaux élus, mais est bien connu de ceux qui ont suivi les dossiers. Nous pourrions aller un peu plus vite par la voie de l'expropriation pour obtenir du foncier ; ce n'est pas dans nos méthodes, nous négocions pas à pas, à l'amiable, dans le plus grand respect des personnes et des procédures administratives souvent pesantes. Mais nous avançons, en concertation. Le conseil municipal va maintenant approfondir ces projets et nous reviendrons vers vous pour les présenter en détail et les partager.

La justice sociale n'est pas un vain mot pour notre équipe. Nous la mettons en œuvre très concrètement notamment par la nouvelle tarification de la restauration scolaire et de la garderie : 1 € le repas, 60 centimes la journée de garderie pour les familles à bas revenus ! Chacun participe à hauteur de ses moyens avec néanmoins un reste à charge pour le budget municipal, car nous tenons à conserver des tarifs de service public abordables pour tous.

Dès le début de ce mandat, nous ne sommes pas dans l'incantation, mais bien dans l'action ! Notre équipe est au travail et toujours à votre écoute pour qu'avec vous nous cultivions l'avenir de Gond-Pontouvre.

Parole à l'opposition

L'aménagement du territoire sera un des enjeux majeurs de cette mandature, notre ville a pris un tel retard qu'elle ne peut plus se permettre d'attendre. À l'heure où le futur quartier de ROCHINE semble avancer, nous pensons que ce grand projet structurant de notre ville et « futur poumon » soit travaillé ensemble en amont avec vous.

Nous nous opposerons à un projet cité dortoir, 9 hectares c'est une occasion unique de créer un vrai lieu de vie avec des commerces, une offre de soin et enfin la possibilité de créer un lien de continuité avec un quartier de l'Houmeau en plein développement. Bref un quartier calme et paisible où toute la nature aurait sa place. Pour cela, il est essentiel d'utiliser une méthode de co-construction plutôt que les anciennes d'un pouvoir descendant qui sait tout. Mais cela ne suffira pas, notre ville a pris un tel retard, mais soyez-en certain, Nous serons présents pour défendre une vie calme, paisible et surtout sereine à Gond-Pontouvre.

Notre municipalité a demandé un audit énergétique au Conseil en Energie Partagé, service du Grand Angoulême. Il en a été fait retour en commission Transition Écologique le 10 septembre dernier. Il apparaît que notre commune dépense plus de kWh/an/habitant que la moyenne des villes locales de taille équivalentes. (597 kWh vs 357 kWh). Nous demandons que les préconisations des experts du Conseil en Energie Partagée soient appliquées le plus vite possible pour faire des économies et limiter notre consommation d'énergies fossiles, responsable du changement climatique. En ce qui concerne

notre position lors du vote des budgets aux associations, nous souhaitons préciser à nouveau que nous ne nous opposons aucunement à l'existence des associations dans notre commune mais que nous voulons plus de transparence et d'équité pour comprendre les choix de répartition faits par la majorité.

Lors du dernier conseil municipal, il nous a été confirmé que les 2 élus de notre groupe nommés à la commission Communication, ne

participeront pas à l'élaboration et n'auront pas connaissance du contenu des revues municipales de ce mandat. A travers cet exemple, nous demandons plus généralement à ce que tous les élus puissent participer activement aux dossiers en cours, afin que la vie démocratique s'exerce pleinement au sein de notre commune.

Suite à notre demande, monsieur le maire met à notre disposition la salle des associations les lundis de 18h à 20h. Nous y tiendrons régulièrement des permanences, n'hésitez pas à nous contacter pour connaître les dates.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Suivez notre actualité sur notre page facebook :

Ensemble pour Gond-Pontouvre

Corinne Meyer, Geoffroy Robin, Carole Méric,
Jean-Luc Beurcq, Audrey Dumas et Yvan Benoit.

Mail : ensemblepourgondpontouvre@gmail.com

Téléphone : 06 07 79 72 07

Novembre

Expo du CSCS AL : photographies de paysages de Michel Mien

- Le 6 : Soyaux Fou d'Humour se délocalise, à 20h30 à la salle des fêtes
- Le 7 : les Musicales, concert de Jive Me, à 20h30 à la salle des fêtes avec en 1^{ère} partie Les GranPaz
- Le 8 : les Musicales, concert des Fils Canouche, à 16h à la salle des fêtes
- Le 11 : cérémonie commémorative de l'Armistice
- Du 21 au 29 : éco animations du CSCS AL, « la semaine de réduction des déchets »

Décembre

Expo du CSCS AL : peintures « les chemins de traverses » de Denis Mousset

- Du 3 au 5 : marché de Noël de l'Atelier Tricot du CSCS AL
- Du 4 au 6 : Téléthon
- Le 13 : repas des Aînés, **REPORTÉ**
- Le 16 : animations de Noël, spectacle « Une Petite Place » à 15h30 à la salle des fêtes
- Le 31 : réveillon du GPHB, à la salle des fêtes

Janvier

Expo du CSCS AL : bandes dessinées par l'association Les Ateliers du Marquis

- Le 15 : cérémonie des vœux du Maire à la population, à la salle des fêtes

Février

Expo du CSCS AL : peintures de Frédéric Boirie

- Le 2 : don du sang, de 16h30 à 19h30 à la salle des fêtes

Mars

Expo du CSCS AL : photographies « voyage en Arménie » par l'association Droujba

- Le 6 : carnaval

Avril

Expo du CSCS AL : peintures par l'association Les Chevalets d'Argence

- Le 3 : jeu de piste en famille par le CSCS AL
- Le 26 : don du sang, de 16h30 à 19h30 à la salle des fêtes

Mai

Expo du CSCS AL : peintures et poteries de Laurence Guillot Noël

- Le 8 : cérémonie commémorative de la Victoire

Juin

Expo du CSCS AL : photographies de Frédéric Riolon

- Le 19 : fête de la musique

SOUS RÉSERVE DES MESURES SANITAIRES À APPLIQUER À CES DATES

Ils ont choisi gond-pontouvre



NOS SOLUTIONS

VENTES
LOCATIONS
MATERIELS NEUFS
MATERIELS OCCASIONS
RAYONNAGE
SAY
PIECES DETACHEES



ADRESSE:
IMPASSE DE LA VALENCEAUDE
16 160 GOND PONTouvre
TEL FIXE: 05 45 90 01 34
PORT: 06 70 30 90 77



AL ACTISLocation
par POUTOU MANUTENTION

tel. **05 55 48 55 55** contact@poutou.fr

ANGOULEME

GUERET

LIMOGES

PÉRIGUEUX



Poutou
manutention



TAXI MAG

Tout transport assis

Toutes distances

7/7

05.17.79.07.42

06.13.58.43.30

Licence : Gond Pontouvre

taximag16@hotmail.com

GOND-PONTOUVRE AU PRÉSENT - Revue d'informations municipales n°57 - Directeur de la publication : Gérard DEZIER

Comité de rédaction : Commission communication du Conseil Municipal de Gond-Pontouvre - Photos : Archives municipales - Freepick

Photo de couverture : Archives municipales Réalisation : Imprimerie Valantin - 16340 L'Isle d'Espagnac - Tél. : 05 45 95 11 25 - Dépôt légal : 3ème trimestre 2020

FESTIVAL D'HUMOUR ET DE CRÉATION EN CHARENTE
DU 6 AU 21 NOVEMBRE 2020

Soyaux Fou!

d'humour

15
ANS!

LUC APERS JULIE GELLER
GUILLAUME GUISSET
MATT GUEIREDO AVRIL
JEREMY CHARBONNEL LES ALLUMIÉS
LES ÂMES NOCTURNES
TRINIDAD
VINCENT ROCA // WALLY
EVA RAMI
LES FRÈRES TALOCHE

SOYAUX * GOND-PONTOUVRE * RUELLE-SUR-TOUVRE

